



PROJET TERRITORIAL DE MOBILISATION DE L'EAU DU RHÔNE POUR L'IRRIGATION DU NORD VAUCLUSE/SUD DRÔME

Comité de pilotage du 22 juin 2016

Direction
Départementale
des Territoires de
Vaucluse

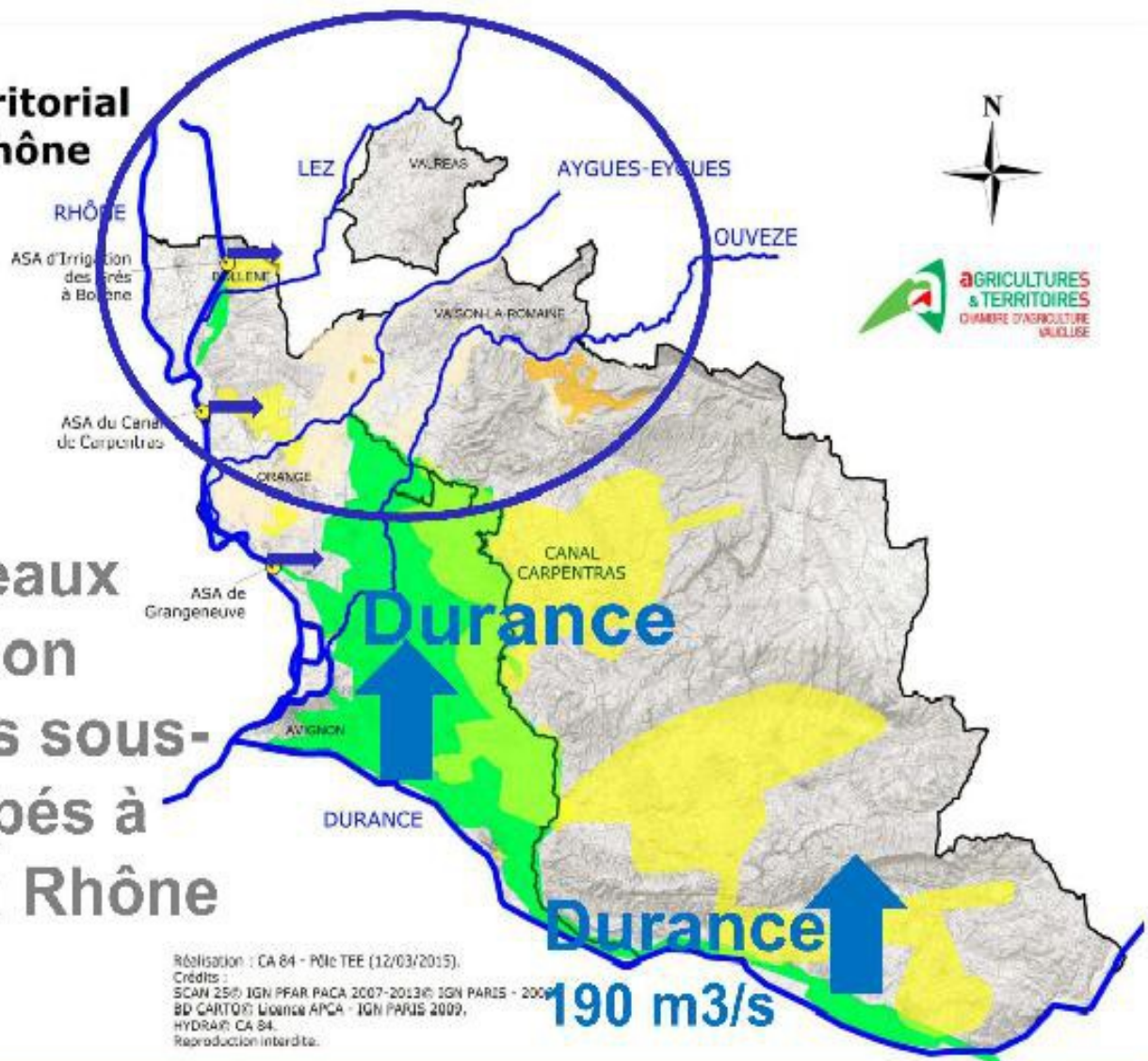
Un secteur dépourvu de grands réseaux d'irrigation sécurisés



Projet Territorial Eaux du Rhône

Rhône
1700 m³/s

Des réseaux
d'irrigation
collectifs sous-
développés à
partir du Rhône



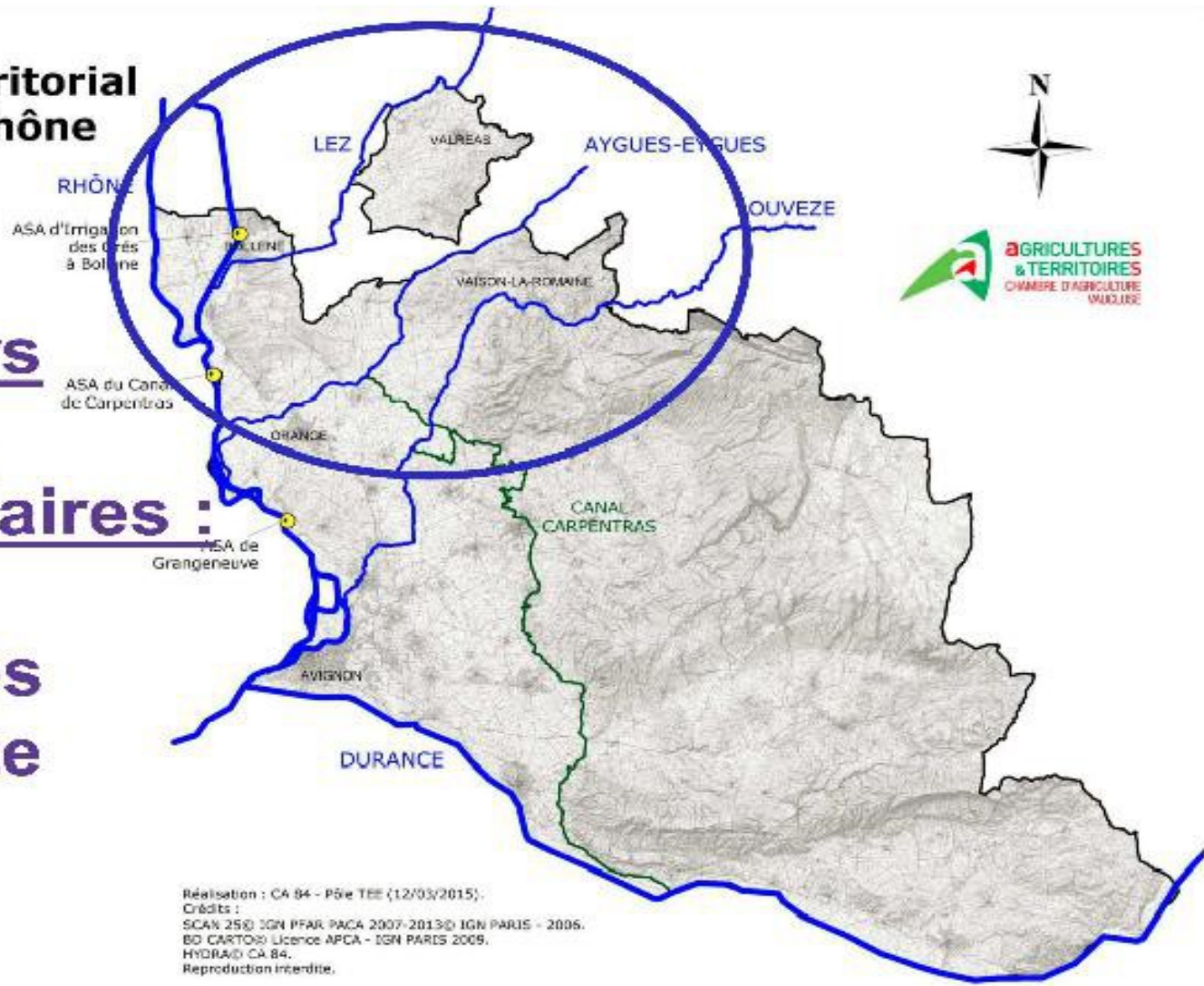
Réalisation : CA 84 - Pôle TEE (12/03/2015).
Crédits :
SCAM 2500; IGN PPAR PACA 2007-2013; IGN PARIS - 2009
BD CARTO; Licence APCA - IGN PARIS 2009,
HYDRAX; CA 84.
Reproduction interdite.

Des ressources en eau locales fragiles

- Eaux de surface : 3 cours d'eau identifiés comme déficitaires en terme de prélèvements/ressources d'après les « études des volumes prélevables »
- Eaux souterraines : la nappe du Miocène doit être préservée pour l'eau potable d'après le SDAGE

Projet Territorial Eaux du Rhône

3 cours d'eau déficitaires : **Lez Aygues Ouvèze**



Réalisation : C4 84 - Pôle TEE (12/03/2015).
 Crédits :
 SCAN 250 IGN PFAIR PACA 2007-2013 © IGN PARIS - 2006.
 BD CARTO © Licence APCA - IGN PARIS 2009.
 HYDRA © CA 84.
 Reproduction interdite.

**Des objectifs de
réduction des
prélèvements :**

- 20 % sur le Lez**
- 40 % sur l'Aygues**
- 30 % sur l'Ouvèze**

ÉTUDES D'ESTIMATION DES VOLUMES PRÉLEVABLES GLOBAUX



SDAGE
Rhône-Méditerranée



Sous bassin versant de l'Eygues

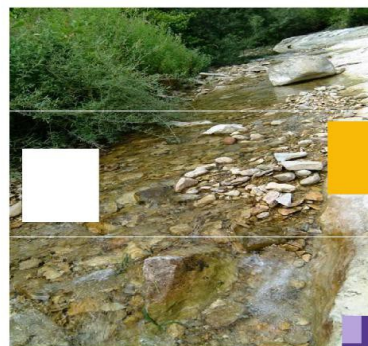
Rapport de Phase 5-6• Avril 2014



ÉTUDES D'ESTIMATION DES VOLUMES PRÉLEVABLES GLOBAUX



SDAGE
Rhône-Méditerranée



Sous bassin versant du Lez

Rapport de synthèse• Juillet 2013



ÉTUDES D'ESTIMATION DES VOLUMES PRÉLEVABLES GLOBAUX



SDAGE
Rhône-Méditerranée



Sous bassin versant de l'Ouvèze

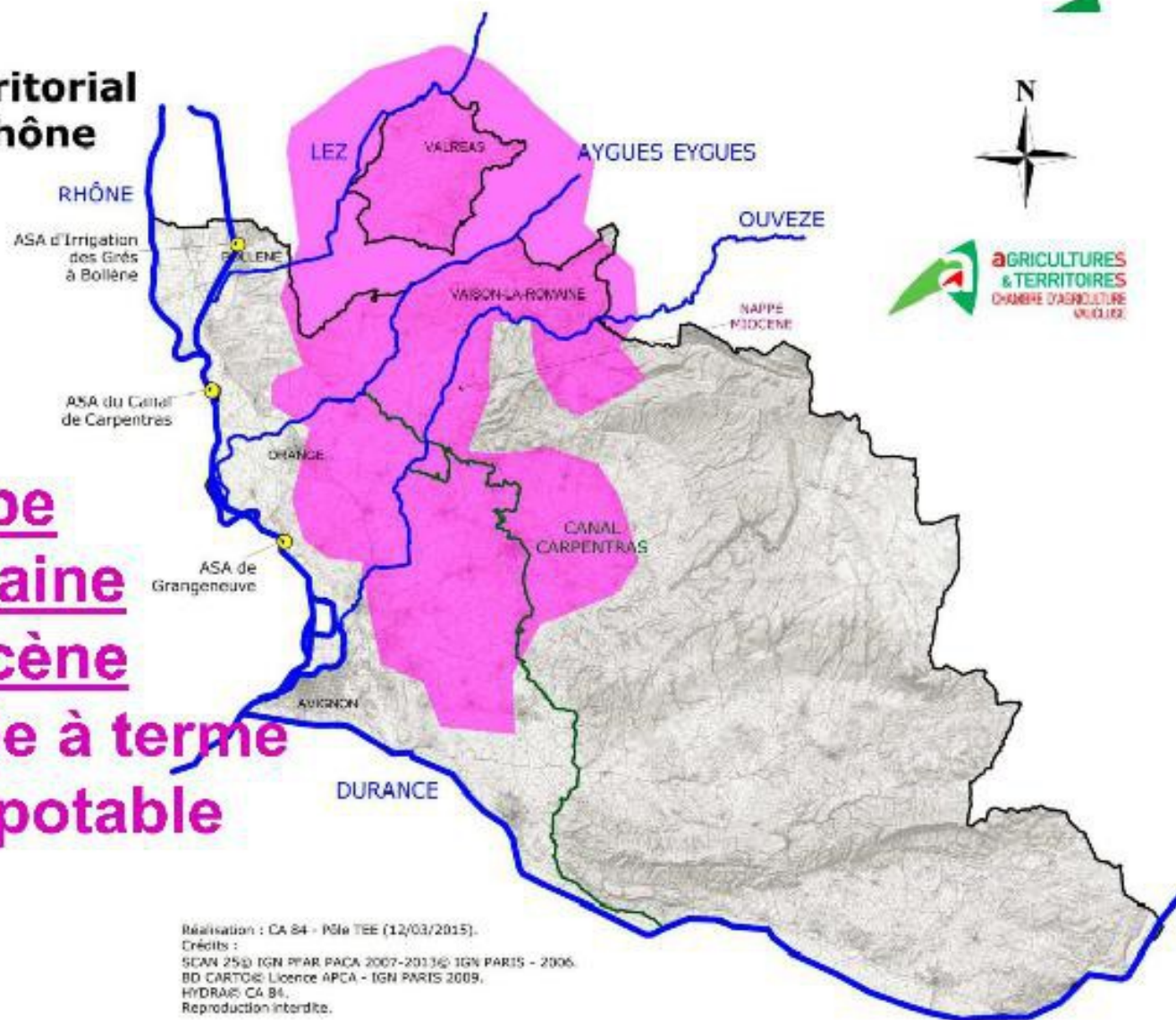
Rapport Phase 5 et 6 : Débits d'Objectif d'Étiage, volumes
prélevables et proposition de répartition entre les usages

Janvier 2013



Projet Territorial Eaux du Rhône

La nappe souterraine du Miocène réservée à terme à l'eau potable



Réalisation : CA 84 - N°12 TEE (12/03/2015).
 Crédits :
 SCAN 250 IGN PYR PACA 2007-2013/0 IGN PARIS - 2006.
 BD CARTOIR: Licence APCA - IGN PARIS 2009,
 HYDRAIS: CA 84.
 Reproduction interdite.

Conséquences

Classement à terme des 3 bassins versants en « zone de répartition des eaux » et **mise en place d'une gestion quantitative de la ressource** : nouveau régime de déclaration/autorisation, PGRE, OUGC, interdiction des forages, économie d'eau, amélioration de rendement des réseaux AEP

Dans un contexte de réchauffement climatique, les besoins en eau d'irrigation sont importants

- Besoin d'une irrigation raisonnée sur des cultures autrefois totalement « en sec » : vigne, chêne truffier, lavande...
- Besoin de réseaux d'irrigation sécurisés pour pouvoir diversifier avec des cultures « sous contrats » : semences, plantes aromatiques et médicinales....

La chambre d'agriculture interpelle les Préfets (PACA et Vaucluse)



Etat des connaissances et informations
disponibles indispensables préalables à la
réalisation des études d'opportunité, pour la
mobilisation des eaux du Rhône
en vue de répondre
aux besoins en eau du Vaucluse



Rhône et Durance – Fronton de la Halle aux Grains Aix-en-Provence

Département Territoire Environnement
Version 1 provisoire - Octobre 2010

Pré-étude de mobilisation de
l'eau du Rhône :

- justification des besoins en
eau du nord Vaucluse
- « Droits d'eau » encore
disponibles sur le Rhône

Le préfet de Région PACA demande une expertise au CGEDD-CGAAER



MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE,
DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA
FORÊT

Conseil général de l'environnement
et du développement durable

Conseil général de l'alimentation,
de l'agriculture et des espaces ruraux

CGEDD N° 008569-01

CGAAER N° 11125

RAPPORT SUR LA MOBILISATION DES EAUX DU RHÔNE : UN PROJET D'IRRIGATION SUR LE TERRITOIRE NORD VAUCLUSE / SUD DRÔME

Établi par

Philippe LAGAUTERIE
Membre permanent
du CGEDD

Denis BAUDEQUIN
Ingénieur général
des ponts, des eaux et des forêts

Étienne LEFEBVRE
Ingénieur général
des ponts, des eaux et des forêts

Roland COMMANDRÉ
Ingénieur général
des ponts, des eaux et des forêts

SEPTEMBRE 2013

La mission CGEDD-CGAAER conclue à la cohérence du projet

- Justifie le besoin d'irrigation de la vigne
- Confirme la possibilité de prélèvement dans le Rhône même en tenant compte du réchauffement climatique dans le calcul du débit d'étiage (débit prélevé=2,5 m³/s=1% DE)
- Souligne l'intérêt économique : préservation du vignoble, 100 ha irrigués = 20 emplois
- Souligne l'intérêt environnemental : substitution en partie à des prélèvements dans les ressources locales
- Ébauche technique : 12 000 ha (dont 4000 de substitution) soit 20 % SAU, 150 M€, 3 pompages
- doit faire l'objet d'un **projet territorial**

LE PROJET TERRITORIAL

- Notion issue du rapport « MARTIN » (retenues de substitution)
- Projet collectif qui a pour objectif une gestion quantitative équilibrée de la ressource en eau sur un territoire reposant sur une approche globale
- Tous les usages sont concernés : AEP, irrigation, industrie, pêche...
- Élaboré sous l'égide d'un comité de pilotage
- Recherche d'un bon équilibre entre les 3 piliers du Développement Durable : économique, social, environnemental
- Obligatoire pour bénéficier de financements publics



« La gestion quantitative de l'eau en agriculture »

Une nouvelle vision, pour un meilleur partage

Philippe MARTIN

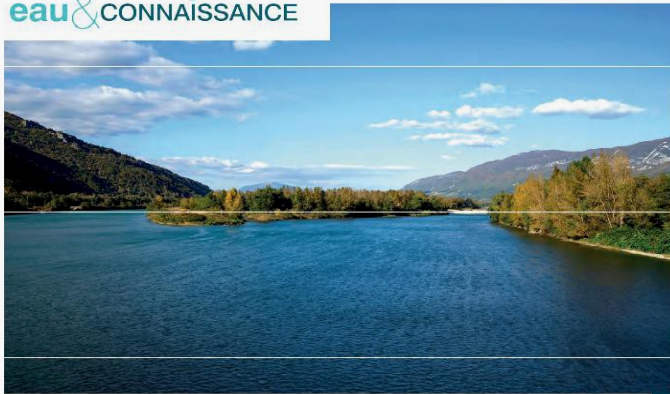
Député du Gers

Parlementaire en mission auprès du Gouvernement

Juin 2013

Etude quantitative du fleuve Rhône

eau & CONNAISSANCE



Fleuve Rhône

**ÉTUDE
DE LA GESTION
QUANTITATIVE
DU FLEUVE RHÔNE
À L'ÉTIAGE**
PRINCIPAUX RÉSULTATS

Novembre 2014



- Le Rhône ne doit plus être considéré comme une ressource pléthorique
- Une politique de gestion quantitative doit être mise en œuvre
- Cependant une augmentation des prélèvements de 5 à 10 m³/s reste possible sans remettre en cause les usages prioritaires

Elaboration du projet territorial de mobilisation des eaux du Rhône

- Création d'un comité de pilotage animé par le Préfet de Vaucluse (s'est réuni une fois en novembre 2014)
- Maîtrise d'ouvrage des études de faisabilité confiée à la chambre d'agriculture du Vaucluse avec l'appui de la DDT
- Réunion du comité technique le 22 mars 2016
- Réunion du comité de pilotage le 22 juin 2016
- Nombreuses réunions d'information réalisées

Elaboration du projet territorial de mobilisation des eaux du Rhône

- Bilan prélèvements/ressources réalisé (EVP)
- Nécessité d'objectiver les besoins